



DEMANDE DE PRÉSTATION

- Rentrée scolaire -

Les conditions d'attribution de l'ensemble de nos prestations sont précisées dans le document de présentations des « Conditions d'attribution des prestations et de versement des cotisations ».

Les prestations ne peuvent plus être demandées au-delà d'un délai de 6 mois après le début de l'évènement.

Vous trouverez l'ensemble des documents sur notre site Internet: <https://www.union-sociale.coop/documents>

CONDITIONS D'ATTRIBUTION

- Enfant suivant une scolarité entre la sixième et la terminale, ou en apprentissage/alternance hors coopérative.
- Enfant ayant au maximum 25 ans pendant l'année en cours.

*Préstation délivrée en chèques culture
dématérialisés via la carte UP ONE*

JUSTIFICATIFS À FOURNIR

- Copie du certificat de scolarité
- S'il s'agit de votre première demande de prestation à l'Union Sociale, merci de nous faire suivre également une copie de votre livret de famille, un RIB et l'accord de protection des données (document à compléter).



FAIRE SA DEMANDE

- Par internet : vous effectuez vos demandes de prestations via votre espace privé du site de l'Union Sociale en vous connectant avec votre adresse email et votre mot de passe (en créant vos ayants-droits si besoin). Nous vous invitons à scanner ou télécharger les justificatifs avant de faire votre demande.
- Par courrier : si vous n'avez pas accès à internet, vous pouvez envoyer vos demandes par courrier. Afin de faciliter le traitement numérisé de vos demandes, merci d'utiliser les formulaires et de ne pas agraffer les documents papier. Les prestations délivrées en chèques culture impliquent de disposer d'une adresse email personnelle valide.

SUIVI DE VOTRE DEMANDE

Vous pouvez suivre l'avancement de vos demandes, soit dans votre espace privé du site de l'Union Sociale soit par le biais de l'espace de votre coopérative.

- Si votre dossier est complet et approuvé par votre coopérative, un mail vous informe de la validation. La prestation vous est versée dans les plus brefs délais.
- Si votre dossier est incomplet, un mail précisant les pièces manquantes vous est adressé ainsi qu'à votre coopérative. Ces éléments doivent nous parvenir dans un délai de 15 jours.
- Si votre demande est refusée. Un mail précisant le motif vous est adressé ainsi qu'à votre coopérative. Après un délai de 3 semaines, les demandes rejetées ou incomplètes sont supprimées.





IMPORTANT

COLLECTE DES DONNÉES

(uniquement pour les bénéficiaires)

Le règlement européen sur la protection des données (RGPD- règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016), entré en vigueur depuis le 25 mai 2018, impose de nouvelles obligations aux structures qui ont recours à un traitement informatique de données à caractère personnel.

Ce règlement s'applique au traitement des données que l'Union Sociale des Scop et des Scic collecte pour gérer les œuvres sociales du mouvement coopératif.

Aussi, nous vous remercions de nous donner votre accord pour conserver les données personnelles que vous nous transmettez pour bénéficier de nos prestations.

Nous vous informons que l'accès aux prestations ne sera possible que si l'on peut enregistrer les données personnelles nécessaires au traitement de vos demandes et les conserver.

Dans le cas contraire nous ne pourrions pas vous attribuer nos prestations.

Vos données restent confidentielles et ne sont exploitées que par nos services. En aucune façon elles ne sont diffusées et nous mettons tout en œuvre pour qu'elles soient stockées de la manière la plus sécurisée possible.

Vous conservez en permanence un droit d'accès et de demande de rectification ou de suppression de vos données.

NOM ET PRÉNOM DU BÉNÉFICIAIRE :

Nom :

Prénom :

NOM DE LA COOPÉRATIVE :

Coopérative :

« J'accepte que l'Union Sociale des Scop et des Scic conserve mes données personnelles aux fins de traitement de mes demandes de prestations et de celles de mes ayants-droits »

OUI :

NON :

Signature du bénéficiaire :

Date :



DEMANDE DE PRÉSTATION

FORMULAIRE COOPÉRATIVE

INFORMATIONS CONCERNANT LA COOPÉRATIVE

N° confédéral :

Nom de la coopérative :

Nom du responsable signataire :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Adresse email :

INFORMATIONS CONCERNANT LE BÉNÉFICIAIRE

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Email :

Date d'entrée dans la coopérative :

Signature du

date :

responsable et

tampon de la coopérative



DEMANDE DE PRÉSTATION - FORMULAIRE

- Rentrée scolaire -

Vous avez pris connaissance du règlement intérieur et des pièces à fournir ? Vous pouvez compléter la fiche ci-dessous.

Rappel des conditions d'attribution :

- Enfant suivant une scolarité entre la sixième et la terminale, ou est en contrat en alternance ou apprentissage.
- Enfant ayant moins de 25 ans pendant l'année en cours.

Bénéficiaire

Nom :

Prénom :

Email (obligatoire car la prestation est délivrée en chèques culture dématérialisés) :

Enfant(s) pouvant bénéficier de l'aide rentrée scolaire

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Niveau d'études :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Niveau d'études :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Niveau d'études :

À fournir impérativement :

Copie du certificat de scolarité ou copie du contrat d'apprentissage/alternance.

S'il s'agit de votre première demande de prestation à l'Union Sociale, merci de nous faire suivre également une copie de votre livret de famille, un RIB et l'accord de collecte des données (document à compléter).

Signature :

Date :